

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS

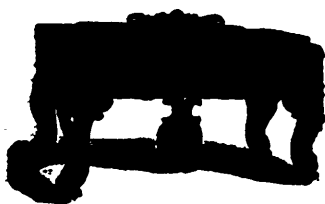
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

(DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS)

— AUSSI —

D'INSTRUMENTS de Fabrique CANADIENNE

TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS



Heintzman & Cie, (Le favori des Artistes.)

Wm. Bell & Cie.,

Dominion & Cie.,

Mason & Risch.,

Scheidmayer & Cie. Etc.

COUCHETTES EN FER,
PAILLASSES A RESSORTS,

MATELAS EN LAINE,

COFFRES DE SURETÉ,

- VITRINES DE COMPTOIRS,

MACHINES A TORDRE

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,

Dominion et Cie.,

Thomas et Cie.,

Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIÈRE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir

UNE FETE INTIME

(De l'Électeur)

Une charmante petite fête intime a eu lieu vendredi soir de la semaine dernière, à l'élégante villa de l'honorable Charles Langelier, au Bout-de-l'Île.

Quelques intimes de passage à l'Île ont profité de l'occasion du trente-huitième anniversaire de sa naissance pour aller le surprendre chez lui, lui faire part de leurs sentiments à son égard, et lui offrir des témoignages d'estime, sous forme de cadeaux.

Parmi les personnes présentes on remarquait l'honorable M. Mercier, l'honorable M. Shehyn, l'honorable M. Robidoux, l'honorable M. Boyer, l'honorable François Langelier, M. P., MM. P. A. Choquette, M. P., F. X. Lemieux, M. P. P., Jules Tessier, M. P. P., M. J. C. Langelier, Dr A. Vallée, Jos. Boivin, sous-secrétaire provincial, Frank Pennée, L. J. Cannon, avocat d'Arthabaskaville, Jos. Allaire, N. P., L. Stein, P. B. Dumoulin, caissier de la Banque du Peuple, Dr Delagrave, C. Lavoie, N. Lavoie, Dr Bel-leau et Ernest Pacaud.

En arrivant, on lui a présenté l'adresse suivante qui a été lue par M. Ernest Pacaud :

A l'honorable CHARLES LANGELIER,

Secrétaire de la province.

Cher ami,

Notre vieille amitié nous a fait deviner un grand secret, que vous cherchiez en vain à nous tenir caché : ne nîez pas ! vous comptez aujourd'hui trente-huit ans bien sonnés.

C'est aujourd'hui une minute solennelle que celle qui marque chaque anniversaire de notre pauvre existence ; c'est un nouveau cheveu blanc que le temps nous attache au front. Cependant, bien que ce soit toujours un désagrément de vieillir et qu'il ne soit pas bien de se réjouir du malheur d'autrui, nous venons impitoyablement, nous vos vieux amis, vous serrer la main et vous féliciter sur vos trente-huit ans.

C'est qu'il ne s'agit pas ici d'un banal anniversaire de naissance. Vos trente-huit ans, cher ami, ne sont pas ceux de tout le monde. Quand on a, comme vous fourni à cet âge une aussi brillante carrière que la vôtre, gagné à la pointe de l'épée, pour la troisième fois depuis les élections générales de 1878, les suffrages d'un beau comté comme celui de Montmorency, et mérité une aussi grande marque de confiance et de sympathie que celle dont on vous honore récemment en vous appelant à prendre part à la direction des affaires, eh bien ! que votre modestie ne s'en afflige pas. ce sont là des marques de supériorité, qui commandent l'admiration. Comment voulez-vous donc que vos intimes et dévoués amis ne saisissent pas l'occasion de votre anniversaire pour venir vous dire tout haut ce que tant d'autres pensent tout bas de vous ? Laissez-nous donc vous féliciter amicalement, franchement, et vous offrir, avec l'expression de nos bons sentiments, quelque léger cadeau qui vous rappelle plus tard cette date importante de notre vie.

Il y a d'ailleurs ici plus qu'une considération personnelle. Ce qui est récompensé dans votre personne, c'est avant tout la bonté et la droiture.

en présence de votre épouse, cette compagne si dévouée, si bien faite pour vous comprendre, à laquelle revient sans doute, par la sagesse de son conseil, par son empressément à vous encourager dans les sombres moments, une bonne part de vos succès. Faites-vous notre interprète auprès d'elle ; dites-lui que vos vieux amis vous réunissent tous deux dans leurs vœux de bonheur et de longue vie.

Québec, 22 août 1890.

HONORÉ MERCIER,

JOS. SHEHYN,

J. E. ROBIDOUX,

ARTHUR BOYER,

FRA. LANGELIER,

P. A. CHOQUETTE,

JULES TESSIER,

F. X. LEMIEUX,

JOS. BOIVIN,

L. J. CANNON,

CHAS. FITZPATRICK,

J. C. LANGELIER,

DR A. VALLÉE,

FRANK PENNÉE,

N. LAVOIE,

L. STEIN,

C. LAVOIE,

JOS. ALLAIRE,

P. B. DUMOULIN,

DR A. DELAGRAVE,

DR BELLEAU,

ERNEST PACAUD.

Cette adresse était accompagnée de cadeaux : deux statues sur piédestaux, une montre et une chaîne d'or et deux candélabres de bronze.

Notre ami tout ému de ce témoignage d'estime, a répondu avec honneur et à propos, et on s'est séparé après avoir passé une soirée des plus agréables, avoir goûté l'hospitalité bien connue de l'honorable M. Langelier et de madame Langelier.

LE BILL MACKINLEY

D'accord avec le *Moniteur du Commerce*, nous croyons qu'il est d'actualité de donner à notre commerce le texte du deuxième projet de loi Mackinley actuellement devant le Congrès Américain. Ce projet de loi qui, s'il est finalement adopté par les Etats-Unis, affectera leurs relations de commerce avec l'étranger, nous intéresse plus immédiatement que les autres nations.

Comme ce projet est long, nous n'en donnerons qu'une partie aujourd'hui, pour le continuer dans un prochain